

**SOCIETE DES ANCIENS ELEVES DE  
L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES  
ARTS ET METIERS**

Association loi 1901  
Siège social : 9bis avenue d'Iéna – 75116 PARIS  
SIRET : 775 688 757 00019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 décembre 2024

**SOCIETE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE  
SUPERIEURE DES ARTS ET METIERS**

Association loi 1901

Siège social : 9bis avenue d'Iéna – 75116 PARIS

SIRET : 775 688 757 00019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2024**

À l'Assemblée Générale de la Société des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société des Anciens Élèves de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Jégard Créatis

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois,

Le commissaire aux comptes  
**Léo Jégard & Associés**  
Représenté par,

**Thibault DAVID**  
Associé

Jégard Créatis



# COMPTES ANNUELS



**SOCIETE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET METIERS** page 2  
**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 09/04/2025

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2024				31/12/2023	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	932 142	932 142	0	0,00	124 436	0,25
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	277 991		277 991	0,55	277 991	0,56
. Constructions	2 866 977	1 587 599	1 279 378	2,53	1 354 790	2,73
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	57 228	53 622	3 606	0,01	3 126	0,01
. Autres immobilisations corporelles	1 166 305	604 763	561 542	1,11	575 218	1,16
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					840 000	1,69
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	1 220 688	686 836	533 852	1,06	539 645	1,09
. Autres titres immobilisés	50 000		50 000	0,10	6 748 904	13,58
. Prêts	990 462	74 530	915 932	1,81	850 748	1,71
. Autres	57 303		57 303	0,11	57 303	0,12
<b>TOTAL (I)</b>	<b>7 619 096</b>	<b>3 939 492</b>	<b>3 679 604</b>	<b>7,29</b>	<b>11 372 161</b>	<b>22,89</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours	88 532	21 945	66 587	0,13	64 373	0,13
Avances et acomptes versés sur commandes	7 488		7 488	0,01	11 115	0,02
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	96 625	967	95 658	0,19	105 817	0,21
. Créances reçues par legs ou donations	742 859		742 859	1,47	746 477	1,50
. Autres	245 681	30 000	215 681	0,43	151 491	0,30
Valeurs mobilières de placement	40 908 447	497 796	40 410 651	80,01	31 603 012	63,61
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	5 216 362		5 216 362	10,33	5 592 493	11,26
Charges constatées d'avance	73 809		73 809	0,15	37 175	0,07
<b>TOTAL (II)</b>	<b>47 379 803</b>	<b>550 707</b>	<b>46 829 096</b>	<b>92,71</b>	<b>38 311 953</b>	<b>77,11</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)					56	0,00
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>54 998 899</b>	<b>4 490 199</b>	<b>50 508 700</b>	<b>100,00</b>	<b>49 684 169</b>	<b>100,00</b>

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires	18 387 595	36,40	18 350 930	36,94
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires	372 198	0,74	209 500	0,42
. Fonds propres complémentaires	160 000	0,32	160 000	0,32
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	26 381 563	52,23	24 917 277	50,15
Excédent ou déficit de l'exercice	1 550 227	3,07	1 626 984	3,27
Situation nette (sous total)	46 851 583	92,76	45 264 692	91,10
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>46 851 583</b>	92,76	<b>45 264 692</b>	91,10
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations	732 000	1,45	1 572 000	3,16
Fonds dédiés	930 779	1,84	961 731	1,94
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 662 779</b>	3,29	<b>2 533 731</b>	5,10
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses	3 023	0,01	3 023	0,01
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	365 855	0,72	341 433	0,69
Dettes des legs ou donations	10 000	0,02	10 000	0,02
Dettes fiscales et sociales	1 009 190	2,00	927 850	1,87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	601 119	1,19	595 082	1,20
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	5 152	0,01	8 359	0,02
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 994 339</b>	3,95	<b>1 885 747</b>	3,80
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>50 508 700</b>	100,00	<b>49 684 169</b>	100,00

<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

**SOCIETE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET METIERS** page 4  
**COMPTE DE RESULTAT**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 09/04/2025

**COMPTE DE RESULTAT**

Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
---	---	-----------------------------------	---

	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>						
Cotisations	2 271 509		2 118 434		153 075	7,23
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	10 487		12 188		-1 701	-13,95
- dont ventes de dons en nature			12 188		-12 188	-100,00
- Ventes de prestations de services	852 895		830 060		22 835	2,75
- dont parrainages			3 912		-3 912	-100,00
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation						
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	172 272		203 194		-30 922	-15,21
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie	790 000		1 311 485		-521 485	-39,75
- Contributions financières	9 920		5 712		4 208	73,67
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés	301 908		331 305		-29 397	-8,86
Autres produits	4 741 488		4 371 582		369 906	8,46
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>9 150 479</b>		<b>9 183 960</b>		<b>-33 481</b>	-0,35
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>						
Achats de marchandises	46 077		21 895		24 182	110,45
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	1 416 385		1 470 119		-53 734	-3,65
Aides financières	745 325		686 980		58 345	8,49
Impôts, taxes et versements assimilés	113 766		112 454		1 312	1,17
Salaires et traitements	905 661		971 461		-65 800	-6,76
Charges sociales	517 403		492 552		24 851	5,05
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	250 478		250 358		120	0,05
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	270 956		290 567		-19 611	-6,74
Autres charges	4 327 812		4 266 849		60 963	1,43
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>8 593 862</b>		<b>8 563 237</b>		<b>30 625</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>556 617</b>		<b>620 723</b>		<b>-64 106</b>	-10,32
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif	49 727		952 446		-902 719	-94,77
Autres intérêts et produits assimilés	1 229 016		239 888		989 128	412,33
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	77 719		747 499		-669 780	-89,59
Différences positives de change	38		494		-456	-92,30
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>1 356 500</b>		<b>1 940 328</b>		<b>-583 828</b>	-30,08
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	116 788		352 553		-235 765	-66,86
Intérêts et charges assimilées	120 139		375 046		-254 907	-67,96
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>236 927</b>		<b>727 599</b>		<b>-490 672</b>	-67,43
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1 119 573</b>		<b>1 212 729</b>		<b>-93 156</b>	-7,67

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>1 676 190</b>	<b>1 833 452</b>	<b>-157 262</b>	-8,57
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion	9	950	-941	-99,04
Sur opérations en capital	1		1	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>10</b>	<b>950</b>	<b>-940</b>	-98,94
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion	4	8 050	-8 046	-99,94
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>4</b>	<b>8 050</b>	<b>-8 046</b>	-99,94
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>6</b>	<b>-7 100</b>	<b>7 106</b>	100,08
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	125 969	199 368	-73 399	-36,81
Total des produits (I + III + V)	10 506 989	11 125 238	-618 249	-5,55
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	8 956 762	9 498 254	-541 492	-5,69
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 550 227</b>	<b>1 626 984</b>	<b>-76 757</b>	-4,71

<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	5 092 000	4 978 000		
<b>TOTAL</b>	<b>5 092 000</b>	<b>4 978 000</b>		
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole	5 092 000	4 978 000		
<b>TOTAL</b>	<b>5 092 000</b>	<b>4 978 000</b>		

## Annexe association

### PREAMBULE

La Société des Anciens élèves, fondée en 1846 (enregistrée officiellement le 23 mai 1847), reconnue d'utilité publique par décret impérial dès le 4 avril 1860, a pour buts de favoriser la promotion des Valeurs humaines et entrepreneuriales qui, en s'appuyant sur les Sciences, les Techniques et l'Industrie, développent l'économie et permettent à notre monde de progresser pour le bien du plus grand nombre.

Elle agit principalement en :

- Favorisant les échanges et l'entraide intergénérationnels dans tous les territoires,
- Participant au renouveau permanent de l'industrie nationale en contribuant au financement de la recherche et de l'innovation, en particulier en accompagnant l'Ecole nationale supérieure d'Arts & Métiers, par des conventions appropriées,
- Soutenant et participant aux différents dispositifs qui facilitent les chances d'accès à l'enseignement supérieur technologique des jeunes de toutes origines et conditions et en développant une large information sur les métiers de l'ingénieur.

Elle mobilise pour cela des ressources bénévoles évaluées à 134 équivalents temps pleins (réparties entre 2 232 bénévoles), et 14 salariés.

Elle collecte par ailleurs environ 2 millions d'euros de cotisation et dons pour ses activités courantes, et bénéficie occasionnellement de legs affectés ou non à des missions particulières.

Tout en encourageant les dons, elle ne fait pas appel à la générosité du public.

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 50 508 699,92 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 1 550 226,65 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/03/2025 par les dirigeants.

Les comptes annuels intègrent la comptabilité de 428 groupes territoriaux et promotions sous égide dans les comptes de L'association en 2024.

## EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Ouverture de la liquidation judiciaire de AWA

Compte tenu de la situation financière de la société Arts et Métiers Accélération (AWA), le tribunal a jugé en mai 2023, l'ouverture de la liquidation judiciaire de la société.

Une provision pour la totalité des titres détenus par l'association soit 100Ke a été enregistrée dans les comptes. Il a également été provisionné les créances envers la filiale.

Les titres seront annulés à la clôture de la liquidation.

Pour rappel, suite à une augmentation de capital de Arts et métiers Acceleration, à laquelle la société n'a pas souscrit, la participation de la société au capital d'AMA passe de 40% en 2021 à 30,77% en 2022.

A la date d'établissement des comptes annuels, la société AWA n'est toujours pas juridiquement liquidée ;

Vente du bien relatif au leg Kacser

Au cours de l'exercice, l'association a vendu l'immeuble reçu en legs. Il avait été évalué à 840Ket a été vendu pour 790Ke.

AM CAPI

Au cours de l'exercice, l'association a revendu une partie des positions AM CAPI afin de sécuriser les placements. Une plus-value de cession de titres a été enregistrée à hauteur de 852Ke. L'association a repris des AM CAPI à moyen terme. Ces produits financiers ne sont pas fiscalisés.

Débloclage du contrat de capitalisation

Le contrat de capitalisation souscrit auprès de Abeille a été débouclé pour une valeur de rachat de 6 749 Ke. Les fonds ont été placés en totalité en monétaire SG. Les intérêts des années avaient été enregistrés au fur et à mesure. Ces intérêts sont fiscalisés à 10%, charge qui avait été provisionnée également au fur et à mesure de la constatations de ces produits financiers.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun n'événement post-clôture n'est connu à ce jour.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les comptes de l'association correspondent à une sommation des comptes du siège et des groupes sous égide (territoriaux et promotions)

Conformément au PCG, l'association ARTS ET METIERS est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable étant donné qu'elle ne dépasse pas, à la clôture de l'exercice certains critères caractérisant sa taille (total du bilan, montant net des ressources, nombre de salariés permanents employés au cours de l'exercice).

### REGLES FISCALES

Certains secteurs d'activités dits «fiscalisés» sont soumis à l'impôt sur les sociétés et aux taxes associées.

Les autres secteurs sans but lucratif n'y sont pas soumis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

## PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

La méthode d'amortissement par composant a été mise en place au 1er janvier 2005.

Compte tenu des spécificités de notre immeuble à Paris Iéna, nous avons retenu la décomposition suivante :

- 50% en terrain
- 10% en structure
- 5% en toiture / étanchéité
- 5% en menuiseries extérieures
- 10% en chauffage / climatisation
- 10% en autres installations techniques
- 10% en installations agencements aménagements

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Terrain	N/A
Construction	50 ans
Agencement des constructions	10 ans
Matériel	5 ans
Mobilier	8 ans
Informatique	3 ans
Logiciel	3 ans
Agencements, aménagement, installation	10 ans

#### Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide (ou FIFO ou coût unitaire moyen pondéré). Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

#### Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement

#### Cotisations :

Les cotisations sont enregistrées en recettes lors de leur encaissement par l'association.

#### Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

#### Indemnités de fin de carrière :

L'Association a fait le choix d'externaliser l'indemnité de fin de carrière pour une valeur de 162 232 euros au 31/12/2024.

## CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES

Néant

#### Nantissement

L'association a donné un nantissement de 50 Ke apporté en garantie de la caution délivrée par la Société Générale en faveur de l'APST.

La caution versée en numéraire à la Société Générale est gérée dans le cadre d'un compte à terme avec tacite reconduction.

Pour rappel, en 2022, trois actes de nantissement ont été signés sur les SCPI pour un total de 400K-.

#### ACCOMPAGNEMENT ELF (Evolutive Learning Factory)

La société des anciens élèves de l'école nationale supérieure des Arts & Métiers a décidé d'accompagner l'Ecole dans une large campagne pluriannuelle de levée de fonds dédiée au financement du programme ELF, en complément des financements publics.

La société s'est engagée à verser un million d'euros sur 5 ans. Elle a déjà comptabilisé une charge de 200Ke en 2024, comme cela avait été fait en 2023.

## Annexe association (suite)

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	932 142			932 142
Immobilisations corporelles	5 174 358	37 435	843 292	4 368 501
Immobilisations financières	8 959 394	221 822	6 862 763	2 318 453
<b>TOTAL</b>	<b>15 065 894</b>	<b>259 257</b>	<b>7 706 055</b>	<b>7 619 096</b>

<b>IMMOBILISATIONS</b>	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	932 143				932 143
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>932 143</b>				<b>932 143</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	277 991				277 991
Constructions	2 866 977				2 866 977
Installations techniques matériel et outillage	55 906	1 322			57 228
Autres immobilisations corporelles	1 133 484	36 113	3 292		1 166 305
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	840 000		840 000		
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>5 174 358</b>	<b>37 435</b>	<b>843 292</b>		<b>4 368 501</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations et créances rattachées	1 220 688				1 220 688
Autres titres immobilisés	6 748 904		6 698 904		50 000
Prêts	932 498	221 822	163 859		990 461
Autres	57 303				57 303
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>8 959 393</b>	<b>221 822</b>	<b>6 862 763</b>		<b>2 318 452</b>
<b>TOTAL ( I+II+III )</b>	<b>15 065 894</b>	<b>259 257</b>	<b>7 706 055</b>		<b>7 619 096</b>

## Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	807 707	124 435		932 142
TOTAL I	807 707	124 435		932 142
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	639 802	37 755		677 557
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	872 385	37 657		910 042
Installations techniques, matériel, outillages industriels	52 780	842		53 622
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	116 303	3 901		120 204
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	441 964	45 887	3 292	484 559
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	2 123 234	126 042	3 292	2 245 984
TOTAL GENERAL (I+II)	2 930 941	250 477	3 292	3 178 126

## Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	86 318	45 210	42 996	88 532
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	86 318	45 210	42 996	88 532

#### Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Autres titres de participation	1 220 688		1 220 688
Créances rattachées à des participations	50 000		50 000
Prêts	990 462		990 462
Autres créances	57 303	57 303	
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	96 625	96 625	
Autres créances	996 028	996 028	
Charges constatées d'avance	73 809	73 809	
TOTAL	3 484 915	1 223 765	2 261 150

#### Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	18 181
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	161 980
TOTAL	180 161

#### Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours	21 945			21 945
Comptes de tiers	30 967			30 967
Comptes financiers	1 220 093	116 788	77 719	1 259 161
TOTAL	1 273 005	116 788	77 719	1 312 073

## Inventaires des portefeuilles de valeurs mobilières

	Coût d'achat	Plus-value latente	Moins-value latente
AM Capi MT*	11 990 212 €	770 152 €	- €
AM Capi LT*	16 018 177 €	2 153 736 €	9 785 €
AM Capi actions	- €	- €	- €
SG monétaire plus I-C	9 037 817 €	166 590 €	- €
SCPI ActivImmo	200 080 €	- €	21 208 €
SCPI Pierval Santé	270 000 €	- €	23 544 €
SCPI LF Grand Paris Patrimoine	282 100 €	- €	68 614 €
SCPI Epargne Pierre	300 236 €	- €	28 047 €
SCPI Immorente	300 009 €	- €	29 199 €
SCPI Epargne Foncère	124 877 €	- €	8 248 €
SCPI Primofamily	100 000 €	- €	7 180 €
SCPI Primovie	250 096 €	- €	40 976 €
SCPI Epargne Foncère	11 759 €	14 502 €	- €
SCPI PFO2	300 272 €	- €	70 380 €
SCPI Eurovalys	125 660 €	- €	21 892 €
SCPI Epsilon 360	100 080 €	- €	250 €
SCPI Vendôme Régions	221 020 €	- €	19 618 €
SCPI LF Europimmo	200 640 €	- €	33 715 €
SCPI Efimmo1	225 150 €	- €	43 890 €
SCPI PF Hospitalité	125 000 €	- €	21 494 €
SCPI Neo	225 148 €	- €	- €
SCPI Cristal Rente	125 154 €	- €	11 304 €
SCPI Cœur de Régions	125 161 €	- €	12 387 €
SCPI LF Opportunité Immo	100 079 €	- €	9 007 €
SCPI Immo Placement	99 680 €	- €	17 058 €
SCPI Cœur d'avenir	50 040 €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>40 908 447 €</b>	<b>3 104 981 €</b>	<b>497 796 €</b>

\* y compris titres détenus par les Groupes Territoriaux et le Promotions

L'ensemble des valeurs mobilières en MV latente ont fait l'objet d'une dépréciation dans les comptes

Comptes bancaires des groupes

	Groupes Culturels	Groupes Territoriaux	Promotions
Soldes au 31 décembre 2023	34 561 €	1 456 826 €	2 707 013 €
Groupes entrants en 2024	2 159 €	16 150 €	37 597 €
Groupes sortants en 2027	- € -	8 853 € -	10 389 €
Totaux encaissements 2024	57 920 €	898 247 €	3 773 490 €
Totaux décaissements 2024	- 56 704 € -	875 232 € -	3 446 213 €
<b>Soldes au 31 décembre 2024</b>	<b>37 936 €</b>	<b>1 487 138 €</b>	<b>3 061 498 €</b>

## Annexe association (suite)

### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### Fonds propres

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Affectation du résultat</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Fond Prix général	6 000 301				6 000 301
Fond Prix Magne	5 714 000				5 714 000
Fonds de dotation	3 444 000				3 444 000
Fonds des Promotions	1 976 743		37 597	10 389	2 003 952
Fonds des Groupes Territoriaux	735 290		16 150	8 853	742 587
Fonds des autres Groupes	77 505		2 159		79 664
Meubles et objets d'arts	390 050				390 050
Legs et donations antérieurs	13 041				13 041
Fonds statutaires av. droit de reprise	209 500	162 698			372 198
Fonds propres avec droit de reprise	160 000				160 000
Report à nouveau créditeur	24 917 277	1 464 286			26 381 563
Résultat de l'exercice	1 626 984	- 1 626 984	1 550 227		1 550 227
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 264 691</b>	<b>-</b>	<b>1 606 133</b>	<b>19 242</b>	<b>46 851 582</b>

#### Fonds reportés liés aux legs et donations

<b>FONDS REPORTES</b>	Solde du début d'exercice	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs	1 572 000		840 000		732 000
Fonds reportés liés aux donations					
<b>TOTAL</b>	<b>1 572 000</b>	<b>0</b>	<b>840 000</b>	<b>0</b>	<b>732 000</b>

### Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générosité du public	961 731	270 956	301 908			930 779	
<b>TOTAL</b>	<b>961 731</b>	<b>270 956</b>	<b>301 908</b>			<b>930 779</b>	

### Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Dettes sur les donations	10 000	10 000		
Dettes financières diverses	3 023	3 023		
Fournisseurs	365 855	365 855		
Dettes fiscales et sociales	1 009 190	1 009 190		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	601 119	601 119		
Produits constatés d'avance	5 152	5 152		
<b>TOTAL</b>	<b>1 994 339</b>	<b>1 994 339</b>		

### Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	40 390
Dettes fiscales et sociales	354 622
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>395 012</b>

### Legs, donations et assurances-vie

	Montants
<b>PRODUITS</b>	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits « legs ou donations » définie à l'article 213-9	
Prix de vente de biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	790 000
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	840 000
<b>CHARGES</b>	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	840 000
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report de fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>Solde de la rubrique</b>	<b>790 000</b>

### Analyse du résultat

Les ressources de l'association du secteur fiscalisé s'élèvent en 2024 à 90 527 euros.

## Annexe association (suite)

### AUTRES INFORMATIONS

#### Engagements et sûretés réelles consenties

Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

Néant

Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

Néant

#### Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

Au sein de l'association, les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, sont les postes suivants :

- Le président
- Le Vice-Président
- Le trésorier

Ces trois postes sont occupées par des bénévoles sans rémunération.

#### Etat des avantages et des ressources provenant de l'étranger et règles d'établissement de l'EAR

L'EAR a été établi conformément au règlement ANC 2022-04 à partir des fichiers de suivi interne et des informations dont disposaient l'association en 2024 au siège et dans les groupes territoriaux et promotions sous égide à la date de production de l'état.

La version synthétique de l'EAR est présentée ci-dessous et a été établi à partir des données figurant sur l'EAR détaillé.

Etat du contributeur	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource	Etat du contributeur	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
Afrique du Sud	176,00 €	<b>REPORT SOUS TOTAL</b>	<b>91 794,27 €</b>
Allemagne	17 130,80 €	Kenya	114,00 €
Andorre	272,00 €	Liban	40,00 €
Arabie Saoudite	80,00 €	Luxembourg	2 857,00 €
Argentine	242,00 €	Madagascar	120,00 €
Australie	2 828,00 €	Malaisie	628,00 €
Autriche	442,00 €	Maroc	965,00 €
Bahrein	136,00 €	Mauritanie	40,00 €
Belgique	8 927,00 €	Mexique	754,00 €
Brésil	956,00 €	Monaco	1 020,00 €
Bulgarie	40,00 €	Mozambique	40,00 €
Caimans (Iles)	136,00 €	Myanmar	136,00 €
Cambodge	102,00 €	Norvège	1 088,00 €
Cameroun	40,00 €	Nouvelle Zélande	646,00 €
Canada	14 705,50 €	Ouzbekistan	136,00 €
Chili	100,00 €	Papouasie	30,00 €
Chine	1 150,00 €	Pays Bas	4 317,00 €
Colombie	40,00 €	Pérou	60,00 €
Congo	142,00 €	Philippines	120,00 €
Corée du Sud	34,00 €	Pologne	396,00 €
Cote d'Ivoire	216,00 €	Portugal	1 366,00 €
Danemark	1 224,00 €	Qatar	782,00 €
Egypte	40,00 €	République Tchèque	850,00 €
Emirats Arabes Unis	1 938,00 €	Roumanie	192,00 €
Espagne	5 737,00 €	Sénégal	236,00 €
Etats-Unis	17 202,97 €	Serbie	136,00 €
Finlande	374,00 €	Singapour	1 924,00 €
Gabon	80,00 €	Slovaquie	236,00 €
Géorgie	136,00 €	Slovénie	102,00 €
Grande Bretagne	10 219,00 €	Sri Lanka	40,00 €
Hong Kong	1 474,00 €	Suède	1 293,00 €
Hongrie	356,00 €	Suisse	21 668,00 €
Ile Maurice	40,00 €	Tanzanie	136,00 €
Inde	260,00 €	Thaïlande	774,00 €
Indonésie	160,00 €	Tunisie	220,00 €
Irlande	544,00 €	Turquie	40,00 €
Israel	272,00 €	Ukraine	40,00 €
Italie	2 992,00 €	Venezuela	102,00 €
Japon	850,00 €	Viet Nam	240,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>91 794,27 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>135 678,27 €</b>

### Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	7	
Non cadres	7	
TOTAL	14	0

### Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 16 680 E

## Nature et évaluation des contributions volontaires

### A.1 IMPLICATION DES BENEVOLES

Une des grandes richesses et des grandes forces de la Soce est l'engagement de ses membres. La Communauté vit et se développe grâce aux bénévoles qui s'y investissent à tous niveaux.

Avec ses 35 000 membres, la Soce s'appuie sur environ 565 promotions en activité et de juniors. Elle compte 185 groupes territoriaux en France métropolitaine dans les DOM-TOM et à l'étranger, ainsi que 41 groupes professionnels nationaux « actifs ».

Ce sont environ 2 232 bénévoles qui s'investissent pour notre Communauté dans :

- les Promotions :
  - o Promotions : délégués de promotion, trésorier, secrétaire, etc.
  - o Bureau d'animation des délégués de promotion, des jeunes promotions
- les Territoires :
  - o Groupes territoriaux : président, vice-présidents, secrétaire, trésorier, autres responsables (JP, emploi-carrière, animations et sorties, promotion du métier de l'ingénieur, clubs professionnels, Business Angels, relations extérieures, etc.)
  - o Délégués régionaux
  - o Délégués de la Soce auprès des campus (DSC), animateur des DSC (DSC2),
- les activités Formation - Industrie :
  - o Groupes professionnels : commission d'animation, bureau de chaque groupe professionnel (président, trésorier, webmestre&)
  - o Les présidents de CARE (relation entre l'association, les Arts & Métiers et les entreprises),
  - o La promotion des métiers de l'ingénieur en lien étroit avec les Groupes Territoriaux
  - o Le Think tank A&M, le Cercle La Rochefoucauld
- La gouvernance de l'association :
  - o Conseil d'Administration, Bureau et Comité
  - o Commissions Spécialisées du Conseil d'Administration (CSCA) : Audit et conformité, Finances-gestion, Placements et financements, Ressources humaines
- Les Services de la Soce : Clenam, Rexam, Pôle carrière, informatique, etc.
- Les Délégations et Commissions : entraide, admissions, prix et bourses, risques et assurances, etc.
- Les autres activités de la Soce : Congrès, Cercle La Rochefoucauld, Think tank A&M, etc.

Ainsi que, pour mémoire car non comptabilisés :

- Des structures diverses externes (filiales, fondations, résidences)
- Les Groupes affinitaires (activités de loisir),

Les exigences du nouveau plan comptable des associations, entré en vigueur le 1er janvier 2020,

demandent de présenter depuis l'arrêté des comptes 2020 la valorisation du bénévolat.

Cet investissement des bénévoles est estimé, pour 2024, à environ 19 160 jours soit l'équivalent de plus de 134 équivalents temps-plein (ETP).

Il est valorisé à 5,092 M€, obtenus en multipliant ces ETP par le salaire brut annuel médian perçu en France pour les Ingénieurs Arts et Métiers de moins de 25 ans tel que figurant dans le rapport annuel 2024 de l'association des Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF), soit 38 000€.

## A.2 PERMANENTS

### A.2.1 Emplois

Au cours de l'année 2024, les mouvements en termes d'effectifs ont été les suivants :

- Départ d'une Assistante en juillet
- Embauche de l'administrateur système et réseau linux en juillet
- Départ d'un apprenti Comptable en août
- Embauche d'une Comptable en octobre
- Embauche d'une apprentie Community Manager en octobre
- Départ de l'administrateur système et réseau linux un novembre
- Embauche d'un comptable en novembre
- Départ de l'administrateur système et réseau linux en décembre
- Départ à la retraite de l'administrateur système et réseau en décembre
- Départ d'une comptable en décembre

De ce fait, fin décembre 2024, l'effectif salarié de la Soce comprenait 10 salariés en CDI et 3 salariés en CDD (dont une apprentie). Les 10 CDI et 3 CDD se répartissent comme suit :

- 1,3 équivalents temps-pleins (ETP) sont mis à disposition et refacturés :
  - o 0,5 à la comptabilité d'Arts et Métiers Multimédia,
  - o 0,8 en entretien technique pour Club Iéna,
- 11,7 équivalents temps-plein (ETP) sont affectés aux activités de management, de relations avec les sociétaires, d'administration, d'informatique, de communication, de conseil, d'entretien des locaux et de gestion de la Soce.

La répartition de ces 11,7 équivalents temps-plein (ETP) est la suivante :

- o 2 cadres de Direction (Délégué général, DAF) ;
- o 2 cadres consultants du Pôle carrière ;
- o 0 cadres en Informatique (2 recrutés en 2025);
- o 1 cadre en comptabilité ;
- o 1 cadre Communication (gestion des contenus) ;

- o 1 cadre responsable des relations sociétaires
- o 3 ETP d'assistantes : Relations sociétaires, Entraide, Bourses aux élèves, Clenam, Pôle carrières, Gestion des groupes et Promos sous égide, organisation des manifestations des Groupes professionnels ;
- o 1,5 ETP d'employé en Comptabilité
- o 0,2 ETP technicien d'entretien logistique.

Les 13 emplois salariés correspondent à 7 emplois de cadres et 6 emplois administratifs ou techniques.

#### A.2.2 Rémunérations

La politique salariale mise en oeuvre en 2023, en concertation avec les filiales et la Fondation, a conduit à attribuer une augmentation générale de salaire de 2,119% en moyenne.

La moyenne des 5 rémunérations brutes annuelles les plus élevées de la Soce a été de 91681 €. Le salaire moyen mensuel brut de base des salariés présents fin 2023 est de 4 110,75€, avec un coefficient de 5,02 entre le plus bas et le plus élevé. L'ensemble des salariés est rémunéré sur 13 mois.

#### A.2.3 Représentation du personnel

Depuis 2019, conformément à la Loi, la Soce a mis en place le Comité social et économique (CSE), conduisant à l'élection d'un titulaire et d'un suppléant, qui se substituent au Délégué du personnel. Dans les entreprises de moins de 50 salariés, la délégation du personnel au CSE a pour mission de présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives des salariés (salaires, application du Code du travail etc.).

## Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
A&M MULTIMEDIA	300 000	-246 568	100,00	300 000	52 003			67 022	- 1 429	
CLUB IENA	500 000	1 001841	90,00	450 000	450 000			271 255	119 764	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
A&M ACCELERATION	325 000	-179 596	30,77	100 000		30 000		240 037	-132 702	
SCI LA CROIX BLANCHE	1 084	310 262	20,00	370 688	36 212			24 248	13 270	
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

### Observations complémentaires

Les comptes de la SCI La croix Blanche 'étant pas disponible lors de la rédaction de l'annexe, les chiffres donnés sont ceux de 2023. Concernant AM Acceleration, la société étant en cours de liquidation nous n'avons aucune donnée récente. Les chiffres présentés ici sont ceux établis pour une situation comptable arrêtés au 30/06/2022

Concernant les autres entités, ce sont bien les chiffres de 2024.